

Enfance et famille : le département de Loir-et-Cher organise la deuxième édition de la Semaine de la parentalité numérique

Dans le cadre du schéma des solidarités au titre de la politique d'inclusion numérique, le conseil départemental organise, du 28 septembre au 2 octobre prochains, la deuxième édition de la Semaine de la parentalité numérique. De nombreuses animations seront organisées dans tout le département pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif face aux outils numériques et sensibiliser les enfants et les jeunes aux bonnes pratiques.

Le numérique est omniprésent dans la vie des enfants, interrogeant les parents sur la meilleure façon de les accompagner. Le baromètre du numérique de 2026 révèle que 68% des 12-17 ans utilisent déjà régulièrement l'intelligence artificielle (principalement pour l'aide aux devoirs), que le premier smartphone est généralement acquis à 12 ans et que le temps passé devant un écran atteint désormais une moyenne de trois heures par jour. Dans le même temps, les études montrent une inquiétude croissante des parents : 60 % d'entre eux estiment que leur enfant passe trop de temps devant les écrans et 74% se disent favorables à l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans. Ces chiffres illustrent une prise de conscience des familles au sujet des conséquences des usages numériques sur le développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Toutefois, de nombreuses familles rencontrent encore des difficultés pour accompagner leurs enfants et se trouvent parfois démunies pour fixer des repères clairs, encadrer les pratiques et limiter les risques.

Favoriser un usage du numérique bénéfique au développement des enfants

La parentalité numérique constitue un axe majeur de la politique d'inclusion numérique du département de Loir-et-Cher. Afin de protéger les plus jeunes quel que soit leur environnement et d'accompagner les parents face aux enjeux du numérique, le conseil départemental reconduit la Semaine de la parentalité numérique. Objectif : soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives et favoriser un usage du numérique bénéfique au développement des enfants.

Cette Semaine de la parentalité numérique a également pour ambition de fédérer les acteurs locaux, les établissements scolaires et les professionnels de la jeunesse autour d'actions de sensibilisation et d'accompagnement destinées aux parents et aux jeunes. Des équipes de la direction Prévention, santé et protection maternelle et infantile ainsi que les conseillers numériques du département se rendront notamment dans des écoles élémentaires pour sensibiliser les plus jeunes.

Cette opération bénéficie du soutien de l'État et de la région Centre-Val de Loire, dans le cadre de l'appel à projets 2024 « Inclusion et médiation pour toutes et tous ». À ce titre, une aide de 12 000 euros a été accordée en 2026.

Une semaine d'animations autour de la parentalité numérique

Au cours de cette semaine, 24 événements animés par différents experts (conseillers numériques, professionnels de la médiathèque, travailleurs sociaux, éducatifs et médico-sociaux, et acteurs associatifs) seront proposés dans tout le département aux parents et aux jeunes, en privilégiant une approche ludique et positive du numérique :

- Des ateliers-débats sur les pratiques numériques et l'intelligence artificielle ;
- Des animations théâtrales par la compagnie L'Intruse sur le numérique en famille (Florence Doucet, vice-présidente du département en charge de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance, sera présente le 29 septembre à Naveil pour l'une des représentations) ;
- De nombreux ateliers sur le cyberharcèlement, les bons réflexes à avoir pour naviguer sur Internet, la construction d'une charte numérique familiale, les *fakes news* ou encore les outils de contrôle parental.

« En faisant de la parentalité numérique un axe fort de sa politique d'inclusion, le département affirme sa volonté de protéger les plus jeunes, soutenir les parents dans leur rôle éducatif et encourager des pratiques numériques saines pour les enfants », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.